
**REMISE EN CAUSE DU CRÉDIT D'IMPÔT
SERVICES À LA PERSONNE : UN COUP
D'ARRÊT POUR LE SECTEUR**

8 Nov 2020

Le 30 novembre 2020, le Conseil d'Etat a rendu une décision jugant inéligibles au crédit d'impôt les prestations de la vie quotidienne réalisées hors du domicile. Le réseau...

Le 30 novembre 2020, le Conseil d'Etat a rendu une décision jugant inéligibles au crédit d'impôt les prestations de la vie quotidienne réalisées hors du domicile. Le réseau...

[Communiqué] Remise en cause du crédit d'impôt Services à la Personne : un coup d'arrêt pour le secteur

28 juillet 2021

Le 30 novembre 2020, le Conseil d'Etat a rendu une décision jugeant inéligibles au crédit d'impôt les prestations de la vie quotidienne réalisées hors du domicile. Le réseau...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/communiqué-remise-en-cause-du-credit-dimpot-services-la-personne-un-coup-darret-pour-le-secteur>

Liens

[1] <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/communiqué-remise-en-cause-du-credit-dimpot-services-la-personne-un-coup-darret-pour-le-secteur>